

Qu'est-ce qu'un cas-type ?

Le dispositif “Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective” de Basse-Normandie regroupe 45 exploitations. Spécialisées, mixtes ou diversifiées, elles sont représentatives d'une diversité de façons de produire, adaptées aux contraintes des différentes zones géographiques où elles sont localisées.

Les exploitations sélectionnées se caractérisent par une efficacité technico-économique élevée et sont regroupées selon leur taille de structure et leur logique de fonctionnement.

Elles font l'objet d'un suivi technique, économique et financier, par une équipe régionale d'ingénieurs. Au terme de 4-5 ans d'observation, les données sont rassemblées afin de modéliser un système cohérent représentant chaque groupe étudié : le “cas-type”.

Bien qu'il s'agisse d'un modèle, le cas-type est directement construit à partir de l'exploitation dite “pivot”, représentative de la logique de fonctionnement à l'intérieur d'un groupe. Ses résultats sont pondérés par ceux des exploitations du groupe, et l'expertise des pratiques.

Quels rôles, pour quels publics ?

La construction des cas-types est guidée par la recherche d'un équilibre cohérent entre les facteurs de production : sol – main-d'œuvre – capital (troupeau, équipements).

L'objectif n'est pas de comparer strictement les systèmes entre eux. Les résultats économiques correspondent, en effet, à la mise en œuvre de techniques adaptées aux contraintes de l'exploitation, de sa région naturelle et aux logiques de production des chefs d'exploitation.

Les modèles ainsi décrits fournissent des repères pouvant servir dans le conseil, l'enseignement et la réflexion prospective.

Le cas-type, un outil pour ...

- fournir des repères techniques, économiques et environnementaux aux conseillers, aux éleveurs, dans le cadre d'étude de projet d'installation ou de réorientation du système de production,
- accompagner les jeunes agriculteurs en phase d'installation,
- fournir un support pédagogique aux formateurs développant l'approche globale de systèmes de production,
- réaliser des simulations prospectives particulièrement utiles pour les responsables professionnels, dans un contexte économique et réglementaire en modification permanente.

Présentation d'un cas-type

Pour chaque système retenu, un ensemble de fiches présente le fonctionnement technique, économique, environnemental et financier, compte tenu des contraintes et de la logique de production de l'éleveur type.

Les éléments techniques sont avant tout issus de l'observation sur le réseau. Cependant, sur la base entre autres de l'exploitation "pivot", certains postes déterminants ont été optimisés, telle que la distribution de concentrés aux animaux.

Toutefois, les niveaux de performances sont accessibles à un grand nombre d'agriculteurs.

Ces expertises, ainsi que la description des équipements (bâtiments, matériel), ont été réalisées en collaboration avec les spécialistes des Chambres d'Agriculture de Basse-Normandie.

Les résultats économiques et financiers sont estimés sur la base des prix se rapportant à la conjoncture économique 2010, en application de la réglementation PAC 2010.

Les hypothèses et modes de calcul retenus sont précisés dans le document : "Conventions de calcul pour la réalisation des cas-types".

LISEZ MOI...

Principales caractéristiques du système, adapté à son milieu

page 1

On identifie le système dans lequel on se trouve : dimension, orientation des productions, situation dans la typologie régionale, localisation géographique du système, logique générale de conduite. Cela permet à l'utilisateur d'effectuer un rapprochement avec les données de l'exploitation étudiée.

Les contraintes des surfaces : types de sols, structure du parcellaire, sont des facteurs explicatifs du fonctionnement. Il en résulte la définition la plus courante des rotations et la place des différentes cultures (assolement moyen).

Fonctionnement du troupeau

page 2

Le schéma présente les produits issus du ou des ateliers animaux, et le renouvellement moyen du troupeau.

Les performances des troupeaux sont celles observées en moyenne sur le réseau. Elles sont cohérentes avec d'autres sources de références.

Les principales caractéristiques quant à la conduite de la reproduction (choix de sélection, période de vêlage, renouvellement) ainsi que l'élevage des veaux (de 0 à 6 mois) sont également présentées.

Par simplification, les cas-types viande sont décrits en race Charolaise qui est la race dominante de la région.

1

Une exploitation avec 250 000 litres de lait sur 80 ha de SAU

Ce système se rencontre dans toutes les zones herbagères de la région à l'exception de la plaine de Caen et du sud Manche où la production laitière et la densité laitière sont trop élevées.

Le système fourrager est exclusivement basé sur la valorisation des prairies permanentes, même si une partie de la surface est labourable. La production laitière est couplée sur laousse de l'herbe avec des vaches concentrées sur la printemps.

Ces structures reposent sur un couplet et sont spécialisées en production laitière.

1 couplet - 1,5 UMO
59 vaches laitières - Troupeau mixte

Assolement

Prairies permanentes 80 ha

Système fourrager

Un système laitier spécialisé français - Acteur de 3 000 litres par litre de SFP
Quota inférieur à 300 000 litres

Page 1

Le Troupeau - 92 UGB

Le cheptel en vitesse de croisière

59 VL

59 génisses + 2 200
59 génisses + 2 200
20 génisses - 1 200
54 veaux

Les ventes annuelles

249 500 litres de lait à 395,2 €/1 000 l
16 000 litres de lait créolés aux veaux
16 vaches reformées vendues à 315 kg à 2,9 €/kg
1 perte de vache
2 génisses vendues à 300 kg à 3 €/kg
1 perte
27 veaux mâles vendus à 270 €
7 veaux femelles vendus à 210 €

Les villages ont lieu au printemps par souci de cohérence entre les besoins des animaux et la pleine production des prairies. Le tarissement a ainsi lieu en hiver et les moindres besoins des animaux sont couverts par le foin en aliment unique. Les taux de lait (TL 4,2 à TP 3,2) ont été adaptés à cette saison de vêlage.

La production laitière sans concentré et à l'herbe pâturée est fixée à 1 500 litres/VL.

Le lait doux distribué aux veaux représente 800 litres/veau, techniquement non optimisé, mais reflète des pratiques dans ce système où le lait remplace la faible quantité de concentrés.

ATELIER LAIT

4 500 l lait/litre par VL
4 750 l lait à 7 % par VL
TB 41,2 g/l TP 32,2 g/l
Pis du lait 395,2 €/1 000 l
30 kg de concentrés/VL
soit 5 c/1 000 l et 6 g/l à 7 %
Vêlages au printemps
Age au 1^{er} vêlage : 36 mois
Taux de renouvellement : 27 %
Reproduction : 18 000 %

Le quota laitier est produit et vendu en intégralité.

Le prime bio sur le lait est élevé, autour de 75 €/1 000 litres en moyenne sur l'année. Les principaux collecteurs de lait bio sur la région distribuent cette prime, et le choix d'une laitière qui remplace mieux le lait bio adéquat d'autant le résultat économique décline.

La qualité du lait livré correspond à la meilleure note (A+), compris sur la qualité bactériologique, ce qui est le cas de plusieurs élevages bio de la région. La prévention est importante (logement, hygiène de la traite, machine contrôlée...), et il faut prévoir un taux de renouvellement de troupeau suffisant pour remplacer les animaux incarcérés (et autour de 30 %).

Page 2

Alimentation du troupeau

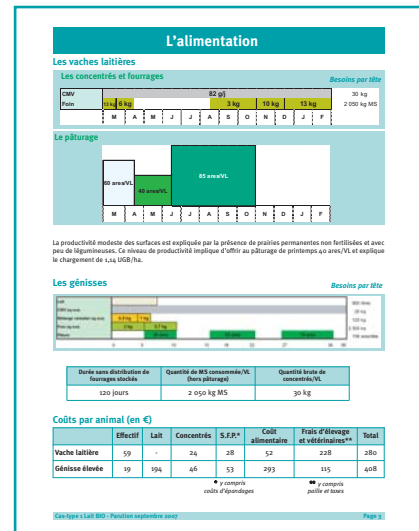
page 3

La conduite est décrite par lot d'animaux, à l'échelle de chaque période et de l'année. Les besoins d'aliments permettent d'expliquer le coût alimentaire. Ils peuvent aussi constituer des repères dans le cadre d'une étude de projet.

La complémentation en concentrés correspond à des situations relativement optimisées, mais accessibles à tous dès lors que la qualité des fourrages est respectée.

Les coûts alimentaires, les frais d'élevage et vétérinaires, sont présentés par type d'animal.

Le coût des fourrages est fonction du besoin des surfaces pâturées en été ou de maïs.



Le système fourrager

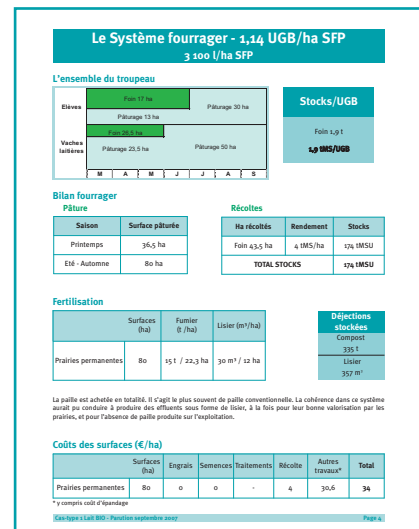
page 4

La **gestion des surfaces fourragères** résulte des besoins du troupeau et des contraintes d'exploitation. Elle est décrite en vitesse de croisière, dans une année moyenne.

Le **bilan fourrager** (surfaces pâturées et/ou fauchées, les surfaces récoltées et les achats) constitue une caractéristique du système.

Le bilan des **stocks/UGB** est un repère important, qui permet à l'utilisateur de situer les marges de progrès possibles en terme d'économies et de valorisation du pâturage. Les stocks sont plus coûteux que l'herbe sur pieds (dans un rapport de 3 pour 1).

La gestion des surfaces (y compris cultures de vente) est aussi expliquée par la **fertilisation organique, qui est ici raisonnée**. Il en résulte des coûts opérationnels moyens/hectare de chaque culture. A l'échelle de la SFP, ceux-ci constituent une caractéristique du système.



Les équipements observés et le travail

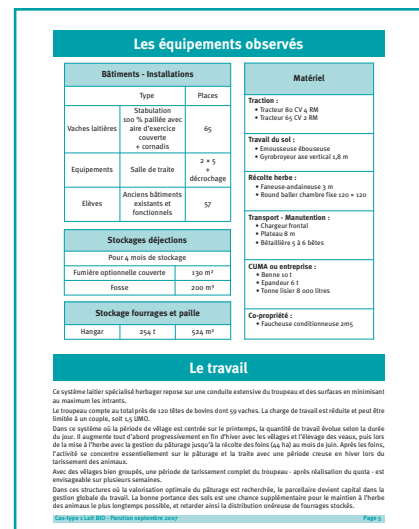
page 5

Les situations sont décrites avec des équipements couramment observés et répondant aux besoins du système.

Sont intégrés les **bâtiments d'élevage, équipements de stockages des fourrages et d'effluents d'élevages**. La mise aux normes environnementales est réalisée sur la base d'une durée de stockage de 4 mois minimum.

Les **principaux matériels** sont présentés, en distinguant les chantiers réalisés par tiers (entreprise ou CUMA).

Le travail est représenté sous forme de répartition annuelle des travaux de saison et travaux d'astreinte (selon la méthode Bilan Travail développé par l'Institut de l'Élevage et l'INRA).



Les résultats économiques

page 6

Pour chaque système, un compte d'entreprise est présenté expliquant les éléments suivants :

- la structuration du **Produit d'exploitation**,
- le détail des **principaux postes de charges opérationnelles ou de structure**,
- l'**Excédent Brut d'Exploitation (EBE)**, indicateur d'efficacité économique, qui doit cependant être analysé en tenant compte du poids des charges sociales (variables selon le régime fiscal),
- le **Disponible** pour autofinancement et prélèvements privés,
- le **Revenu Agricole**, (ou résultat courant) pour évaluer la rentabilité.

PRODUITS : 142 967 €		CHARGES : 67 811 €	
Lait	102 292 €	Charges opérationnelles	24 263 €
Lait vendu : 249 500 l	98 612	SP	2 476
Lait cédé : 16 000 l	3 480	dont aménagements calculés	2 212
		dont travaux par tiers	1 337
Viande	25 752 €	Admés	21 592
27 veaux mâles	7 290	dont aménagement	1 416
7 veaux femelles	1 420	dont vétérinaire	9 302
16 vaches de réforme à 315 kg	14 666	dont frais d'élevage	4 807
16 vaches de réforme	922	dont taxes animales	102
2 génisses de viande à 300 kg	1 800		
2 génisses de viande	64	Charges de structure	43 548 €
		(hors aménagements et frais financiers)	
Aides	9 723 €	Charges sociales exploitant	18 213
DPU	10 002	Matériel	13 054
Modulation	279	Ferme et foncier	13 440
(Rappel aides couplées : 576)		Frais divers	9 208
Divers	5 200 €	Entrées des bâtiments	1 063
Prime à l'herbe	5 200	Excédent Brut d'Exploitation	75 156 €

TRESORERIE		RESULTAT COURANT	
Annuités	38 000 €	Amortissements	21 356 €
Disponible pour autofinancement* et prélèvements privés	37 456 €	Frais financiers	7 716 €
		Resultat courant	46 082 €

* La capacité d'autofinancement retenue est égale à 5 % du produit brut

La Prime Herbagère Agre Environnementale est soustraite et représente 5 200 € / an dans les résultats économiques. C'est l'Aide Directe Laitière qui représente la majorité du montant d'un Droit à Paiement Unique, ce système est pris en compte dans le calcul des aides de la période 2009 - 2010.

L'efficacité de ce système repose sur la bonne valorisation du lait mais aussi sur la minimisation des intrants : aucun concentré pour les vaches avec une production laitière associée uniquement sur les fourrages (4 500 l/ta) et aucun intrant sur les surfaces fourragères en herbe à l'exception du chaulage.

Cas-type 1 Lait MO - Période septembre 2007 Page 6

S'installer dans le système

page 7

Le détail des aides et notamment les DPU sont calculés sur la base des primes perçues sur les périodes de référence.

Des indicateurs technico-économiques caractérisent le système :

- ratios d'efficacité technico-économique, et productivité de la main-d'œuvre, coût de mécanisation et coût des bâtiments.

Evaluation du bilan financier

La valeur de l'actif, est estimé durant l'étape faisant suite à l'installation. Il met en évidence les capitaux engagés dans l'outil de production, et son besoin de fonctionnement (stocks circulants).

Sa valeur et sa composition varient d'un système à un autre.

Les modalités de financement

La valeur du capital d'exploitation et sa rentabilité expliquent les conditions de reprise et la transmissibilité du système considéré.

Coût alimentaire Atelier lait		Aides	
Coût alimentaire	34 €	DPU/ha	122 €
• dont concentrés	23 €	ADL/ha	114 €
• dont fourrages	10 €	Aides couplées	576 €
		Aides totales	15 499 €
		Aides/UTA	10 333 €

Coût de mécanisation		Bâtiment	
% produit	9,3 %	% produit	10,3 %
Coût de mécanisation / 1 000 l	52 €	Coût des bâtiments / 1 000 l	57 €

Indicateurs économiques	/UMO	% du PB	/ 1 000 litres
Produit Brut	95 311 €	555 €	
Revenu agricole	30 721 €	32,2 %	179 €
Disponible	29 005 €	30,4 %	167 €
Excédent brut d'exploitation	50 104 €	52,6 %	292 €
Charges opérationnelles	16 175 €	17,0 %	94 €
Charges de structures	29 034 €	30,5 %	169 €
EBE hors MO	50 104 €	52,6 %	292 €
Valeur ajoutée	59 579 €	62,6 %	347 €

Le bilan			
ACTIF	PASSIF		
Bâtiments	136 287 €	Apports personnels (2 %)	6 191 €
Matériel	54 095 €	Total emprunts (98 %)	291 552 €
Chapelle	102 556 €		
Stocks	4 799 €		
	297 743 €		

Objet	Montant	Durée	Annuité	Produit / Capital
Chapelle	102 556 €	9 ans	14 110 €	48 %
Bâtiments	136 287 €	12 ans	14 947 €	35 %
Matériel	52 700 €	7 ans	8 343 €	13 %
Stocks	-	-	-	-

Cas-type 1 Lait MO - Période septembre 2007 Page 7

L'environnement

page 8

L'environnement constitue une préoccupation grandissante. Les **risques de pollution par les nitrates et les pesticides** sont liés aux pratiques, mais également au **système de production**.

L'approche environnementale des cas-types présentés concerne :

- le bilan des minéraux à l'échelle de l'exploitation,
- la consommation d'énergie, calculée sur les principaux postes de consommation d'énergie et exprimée en unité de production,
- les indicateurs de durabilité du système, calculés selon la méthode IDEA.

Les éléments de diagnostic environnemental retenus (non exhaustifs, et évolutifs) sont utilisables à deux niveaux. Dans chaque type de système, ces bilans peuvent constituer des objectifs à atteindre (en l'absence de contrainte particulière). A un deuxième niveau, les indicateurs apportent des éléments de réflexion sur les contributions et risques environnementaux de chaque système.

